

254766-2026 - Kompetizzjoni

Franza – Arjuplani mingħajr il-bdot – Acquisition D'une cAPacITÉ initiale de drone d'appui dans la profondeur, de Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) et de prestations associées (ADAPT)

OJ S 73/2026 15/04/2026

Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard

Provvisti

1. Xerrej

1.1. Xerrej

Isem uffiċjali: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement

Email: dga-s2a-da-circea-and.cmi.fct@intradef.gouv.fr

Tip legali tax-xerrej: Korp irregolat bil-liġi pubblika

Attività tal-awtorità kontraenti: Difiza

2. Proċedura

2.1. Proċedura

Titlu: Acquisition D'une cAPacITÉ initiale de drone d'appui dans la profondeur, de Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) et de prestations associées (ADAPT)

Deskrizzjoni: Il est précisé que la date et heure limites pour la remise des plis est fixée au 15 /05/2026 à 14H30 (heure de Paris). Celles inscrites à la rubrique 5.1.12 sont au format UTC. Il s'agit d'un marché de défense et de sécurité. L'accord-cadre comporte un seul lot.

----- Il s'agit d'un accord-cadre comprenant : - Une part forfaitaire, incluant une tranche ferme ; - Une part à bons de commande ; - Une part provisionnelle. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire. Identifiant interne : 2026.99.0018 La procédure est accélérée :

non----- Principales caractéristiques de la procédure : Le présent projet d'accord-cadre est soumis à la procédure avec négociation.

Un candidat qui fait une fausse déclaration pourra être sanctionné au titre de l'article 441-1 du code pénal pour faux et usage de faux. Le présent avis de marché ne concerne que la phase candidature. Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) sera accessible sur PLACE

(<https://www.marches-publics.gouv.fr>) pour les candidats qui seront admis à déposer une offre. MODALITES DE TRANSMISSION DES PLIS : ----- Les plis ne doivent pas

être déposés sur l'adresse fonctionnelle mise en rubrique 8.1. Ils doivent être transmis sur PLACE (<https://www.marches-publics.gouv.fr>) en suivant les instructions du document

"Modalités de transmission des plis" disponible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis>.

La présente consultation est accessible sur PLACE via la référence suivante : 2026990018 En cas de difficultés pour accéder à ce fichier, les renseignements pourront être obtenus à l'adresse figurant en rubrique 8.1. Une copie de sauvegarde pourra être envoyée, à l'adresse indiquée figurant en rubrique 8.1 pour les envois par voie postale ou à l'adresse suivante pour les envois par coursier ou porteur : 66 rue de la Porte d'Issy 75015 PARIS France.

L'enveloppe contenant la copie de sauvegarde indiquera l'objet et le numéro de la procédure. Attention, pour chaque étape de la procédure (étape candidature et étape offre), les candidats et soumissionnaires appliquent le même mode de transmission à l'ensemble des documents qu'ils transmettent à l'acheteur. Il est rappelé que chaque candidat est responsable du moyen

d'acheminement de son pli. Aucun pli déposé (cas de la transmission électronique) ou reçu (cas de la réception par voie postale pour le seul pli de sauvegarde) ou remis (cas du dépôt par coursier ou porteur pour le seul pli de sauvegarde) après la date et l'heure limites mentionnées en rubrique 5.1.12 ne sera pris en considération. GROUPEMENT :

----- Forme de groupement : la forme du groupement n'est pas imposée. Les candidats doivent préciser s'ils se présentent seuls ou en groupement. Si le candidat se présente sous la forme d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire, pour l'exécution de l'accord-cadre, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur. Il est interdit aux candidats de présenter pour l'accord-cadre plusieurs offres en agissant à la fois : 1. en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements; 2. en qualité de membres de plusieurs groupements. Type de modification autorisée : La composition des groupements ne peut pas être modifiée entre la candidature et la remise de l'offre. Sans préjudice des dispositions ci-dessus, les dispositions des articles R2142-23 et R2342-14 du CCP (Code de la commande publique) s'appliquent. DOCUMENTS A FOURNIR : ----- La fourniture de tous les éléments/documents listés en rubriques 5.1.9 est obligatoire. L'absence d'un de ces éléments/documents est sanctionnée par le rejet de la candidature de l'opérateur économique ou du groupement. Les documents remis à l'appui des candidatures dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. Seule la version française fait foi. OPERATEURS DES PAYS TIERS A L'UE OU EEE : ----- Conformément à l'article R 2342-7 du code de la commande publique, la présente procédure n'est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen. La procédure reste ouverte aux sous-contractants (sous-traitants ou sous-contractants ne présentant pas un caractère de sous-traitant) des pays tiers. SIGNATURE DES DOCUMENTS : ----- Description : Les documents contenus dans le dossier de candidature nécessitant une signature devront être signés par une personne habilitée à engager la société (avec indication du nom, prénom, de la qualité du signataire, et avec apposition du cachet de la société). Si le signataire des documents n'apparaît pas dans les informations publiques via le numéro SIREN ou du document équivalent pour les candidats établis à l'étranger, le candidat doit fournir tout document attestant de la capacité du signataire à engager la société.

En ce qui concerne les fichiers électroniques, un fichier .zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé électroniquement et séparément par une personne habilitée à engager la société (cf. « Modalités de transmission des plis » en rubrique 2.1).

Une signature manuscrite scannée ne peut pas remplacer la signature électronique. Tous les membres du groupement devront opter pour le même format de signature (électronique) sans possibilité de mixer les deux types de signatures.

Identifikatur tal-proċedura: 1391fb5b-84d8-41e4-92dc-a7ab163a79e6

Identifikatur intern: 2026.99.0018

Tip ta' proċedura: Innegożjata bil-pubblikazzjoni minn qabel ta' sejha għall-kompetizzjoni/għall-kompetizzjoni bin-negożjar

Il-proċedura hija aċċellerata: le

Elementi principali tal-proċedura: Un candidat qui fait une fausse déclaration pourra être sanctionné au titre de l'article 441-1 du code pénal pour faux et usage de faux.

2.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Provvisti

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 34711200 Arjuplani mingħajr il-bdot
Klassifikazzjoni addizzjonali (cpv): 34740000 Apparat, taħriġ, simulatri u partijiet assoċċjali ta' l-ajruplani u l-vapuri ta' l-ispazju, 50210000 Tiswija, manutenzjoni u servizzi assoċċjati relatati ma' l-ajruplani, u apparat ieħor, 35720000 Informazzjoni sigrieta, Sorveljanza, Akkwizizzjoni ta' Bersalli u Rikonjizzjoni, 35700000 Sistemi elettronici militari

2.1.2. Post tal-prestazzjoni

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Paris (FR101)

Pajjiż: Franza

2.1.4. Informazzjoni ġenerali

Informazzjoni addizzjonali: CONTENU DE L'ACCORD-CADRE-

Les principales prestations à réaliser comprennent : - La livraison de systèmes de drone d'appui dans la profondeur ; - La formation d'équipages sur base militaire ; - La formation de primo-formateurs sur base militaire ; - Le soutien initial pour 2 ans ; - Livraison de vecteurs aériens lisses (vecteur dépourvu de toute charge utile) pour formation ; - Un soutien additionnel ;

DIMENSIONNEMENT

Le besoin initial est de 5 systèmes de drones d'appui dans la profondeur, le MCO et les prestations associées. Dans un second temps, potentiellement des systèmes additionnels. Le tout sans engagement de la part de l'État. MONTANT

ESTIME

Classe de coût de l'accord-cadre: 150 millions d'euros hors TVA. CONTRAINTES

CALENDAIRES

La livraison de l'ensemble des 5 systèmes est attendue au plus tard au maximum à 3 mois après la notification de l'accord-cadre. D'éventuels systèmes supplémentaires pourront être commandés au cours de la période 2026 - 2028. Le soutien initial doit s'étendre au moins 2 ans à partir de la réception du premier système. Les premières formations doivent pouvoir avoir lieu dans les deux mois suivant la notification de l'accord-cadre. CARACTERISTIQUES

TECHNIQUES DU SYSTEME DE DRONE D'APPUI DANS LA

PROFONDEUR

L'accord-cadre vise à la fourniture de systèmes de drones d'appui dans la profondeur.

Chaque système est composé de : - deux vecteurs aériens, avec leur charge utile ROIM (Renseignement d'Origine Image) et la capacité à emporter une seconde charge utile de type radar SAR/GMTI (Synthetic Aperture Radar/Ground Mobile Target Identification) ou ROEM /GE (Renseignement d'Origine ElectroMagnétique/Guerre Electronique) ; - d'un segment sol composé a minima : o d'une station sol, contenant a minima une console de pilotage et une console d'exploitation des charges utiles et ses éléments antennaires déportables ; o du colisage tactique ; - la documentation technique d'utilisation et d'entretien du système ; - un système de simulation pour la préparation opérationnelle ; - tous les autres éléments nécessaires à la mise en œuvre, à la sécurité laser, à l'entretien et à la maintenance du système.

Le drone d'appui dans la profondeur doit avoir : - une autonomie supérieure à 14 heures avec la charge ROIM ; - une liaison LOS/BLOS et SATCOM ; - la capacité d'emporter au moins deux charges utiles simultanément dont a minima : o Une charge ROIM capable de vision EO et IR refroidi et équipé d'un désignateur laser de puissance supérieur ou égale à 50 mJ ; o Une charge RADAR SAR / GMTI, dans son mode GMTI, le radar doit être capable de détecter

et suivre une cible à une distance d'au moins 20 km ; - Dans une configuration donnée, une charge ROEM doit optionnellement pouvoir remplacer la charge Radar - une capacité de résistance au brouillage (évolution en ambiance GNSS denied et résistance aux brouilleurs de moyenne puissance); la capacité de décoller ou atterrir sur une piste sommaire de longueur inférieure à 400 mètres, - justifier un niveau de maturité technologique TRL9, par tous moyens appropriés tels essais, rapports et retours d'expérience attestant d'une utilisation opérationnelle en conditions réelles correspondant au niveau demandé.

Protection des données à caractère personnel : Les données sont traitées pour les finalités suivantes: la gestion des procédures d'achat en passation et la gestion des procédures d'achat en exécution. Ces données sont accessibles aux personnes du service des achats d'armement (S2A) en charge de la gestion contractuelle dans le strict respect de leurs attributions. Les données sont conservées 5 ans à compter de la date de signature du marché pour le traitement "gestion des procédures d'achat en passation" et 5 ans à compter de la fin d'exécution du marché pour le traitement "gestion des procédures d'achat en exécution". Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. Le destinataire de la présente mention d'information la communique aux personnes concernées. Conformément au Règlement Général sur la protection des Données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018, les personnes concernées bénéficient d'un droit d'accès, de rectification sur leurs données ou encore de limitation du traitement. Lesdites personnes peuvent, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer leurs droits en contactant le correspondant RGPD de la DGA à l'adresse suivante : dga.rgpd.fct@intradef.gouv.fr

La durée du projet de marché indiquée à la rubrique 5.1.3 est donnée à titre purement indicatif.

Les plis ne doivent pas être déposés sur l'adresse fonctionnelle mise en rubrique 8.1. Ils doivent être transmis sur PLACE (www.marches-publics.gouv.fr) en suivant les instructions du document "Modalités de transmission des plis" disponible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis>. En cas de difficultés pour accéder à ce fichier, les renseignements pourront être obtenus à l'adresse figurant en rubrique 8.1. Attention, pour chaque étape de la procédure (étape candidature et étape offre), les candidats et soumissionnaires appliquent le même mode de transmission à l'ensemble des documents qu'ils transmettent à l'acheteur. Il est rappelé que chaque candidat est responsable du moyen d'acheminement de son pli. Aucun pli déposé (cas de la transmission électronique) ou reçu (cas de la réception par voie postale) ou remis (cas du dépôt par coursier ou porteur) après la date et l'heure limites mentionnées en rubrique 5.1.12 ne sera pris en considération.

La transmission des candidatures et des offres se fera obligatoirement par voie électronique. Les plis doivent être transmis exclusivement par voie électronique via la plate-forme des achats de l'État (PLACE) (www.marches-publics.gouv.fr ou <https://armement.defense.gouv.fr>). Une copie de sauvegarde pourra être envoyée, à l'adresse indiquée figurant en rubrique 8.1.

Baži legali:

Direttiva 2009/81/KE

2.1.6. Raġunijiet għall-esklużjoni

Sors tal-motivi għall-eżklussjoni: Avviż

Ksur tal-obbligi stabbiliti skont raġunijiet ta' esklużjoni purament nazzjonali: En plus du motif d'exclusion "Violation des obligations établies en vertu de motifs d'exclusion purement nationaux" précité, les motifs suivants sont aussi applicables: Biens administrés par un liquidateur/Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme/Corruption/État de cessation d'activités/Faillite/Fiabilité insuffisante pour exclure les risques pour la sécurité du pays/Fraude/Infraction concernant sa conduite professionnelle dans le domaine des marchés de défense/Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes/Insolvabilité/Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail/Manquement aux obligations dans le domaine du droit social/Participation à une organisation criminelle/Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale criminelle/Violation de l'obligation relative au paiement des cotisations de sécurité sociale/Violation de l'obligation relative au paiement des impôts. Afin de déclarer sur l'honneur que le candidat n'est soumis à aucune interdiction de soumissionner s'agissant de ces 17 motifs, les renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC2, entièrement complétés dans leur dernière version et accessibles sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclarationducandidat> ou <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/documentationreferentielspourlesachats/modalitesdetransmissiondesplis> sont à fournir par chaque candidat ou membre d'un groupement.

5. Lott

5.1. Lott: LOT-0001

Titlu: Acquisition d'une capacité initiale de drone d'appui dans la profondeur, de maintien en condition opérationnelle et de prestations associées (ADAPT)

Deskrizzjoni: Cf. rubrique 2.1 "Procédure" ci-avant.

Identifikatur intern: 2026 99 0018

5.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Provvisti

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 34711200 Arjuplani mingħajr il-bdot

Klassifikazzjoni addizzjonali (cpv): 34740000 Apparat, taħriġ, simulatri u partijiet assoċċjali ta' l-arjuplani u l-vapuri ta' l-ispazju, 50210000 Tiswija, manutenzjoni u servizzi assoċċjati relatati ma' l-arjuplani, u apparat ieħor, 35720000 Informazzjoni sigrieta, Sorveljanza, Akkwizizzjoni ta' Bersalli u Rikonjizzjoni, 35700000 Sistemi elettronici militari

5.1.2. Post tal-prestazzjoni

Ikun fejn ikun fiż-Żona Ekonomika Ewropea

Informazzjoni addizzjonali: Conformément aux dispositions de l'article R2312-4 du CCP (Code de la commande publique), les clauses particulières de l'accord-cadre comporteront des exigences relatives à la localisation sur le territoire des Etats membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen du lieu d'exécution de tout ou partie des prestations ou des moyens utilisés pour exécuter tout ou partie de l'accord-cadre, maintenir ou moderniser les produits acquis. Ces exigences concerneront notamment les tâches essentielles suivantes : production des systèmes et soutien.

5.1.3. Tul ta' żmien stmat

Tul ta' żmien: 36 Xhur

5.1.4. Tiġdid

Numru massimu ta' tiġdid: 1

Informazzjoni oħra dwar it-tigdid: La durée du marché est de 36 mois renouvelable une fois pour une durée de 24 mois

5.1.5. Valur

Valur massimu tal-ftehim qafas: 150 000 000,00 EUR

5.1.6. Informazzjoni ġenerali

Parteċipazzjoni riżervata:

Il-parteċipazzjoni mhijiex riżervata.

Proġett ta' akkwist mhux iffinanzjat mill-Fondi tal-UE

5.1.9. Kriterji tal-għażla

Sors tal-kriterji ta' għażla: Avviż

Kriterju: Reġistrazzjoni f'reġistru tal-kummerċ

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Pour les candidats français, le numéro unique d'identification (SIREN) de la société candidate doit être fourni

.....
Pour les candidats non français, tout renseignement justifiant de la nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat.

.....
Lorsque l'immatriculation de la société à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants : a) Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ;

.....
b) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel;

.....
c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre.

.....
Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société.

.....
Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. En cas de contradiction entre les deux documents, la version française fait seule foi. Les négociations auront également lieu uniquement en langue française.

Kriterju: Rekwiziti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Un sous-traitant est l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit "sous-traité", au sens de l'article L2193-2 du code de la commande publique. Le(s) sous-traitant(s) doi(ven)t être soumis à l'acceptation de l'acheteur. À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chaque sous-traitant, leur nom, la nature des prestations qui

seront sous-traitées, ainsi qu'une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définis aux articles L2341-1 à L2341-3 du code de la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous-traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) accessible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/sous-traitance>, complété des éléments précités demandés. Le(s) document(s) fourni(s) doit(vent) être signé(s) par le candidat et son(ses) sous-traitant(s).

Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans un des cas d'exclusions précités ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées des candidats (notamment en termes de capacités techniques définies dans le présent avis de marché).

Kriterju: Volum ta' negozju annwali medju

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Chaque candidat doit fournir une déclaration concernant le chiffre d'affaire annuel global du candidat (ou de chaque membre du groupement), réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles. Ce chiffre d'affaire annuel portant sur le dernier exercice disponible ou la moyenne sur les trois derniers exercices disponibles, devra être égal ou supérieur à 50 millions d'euros hors TVA. Si le candidat ou le groupement s'appuie sur ses Sous-traitants pour justifier de ses capacités financières, cette information peut être fournie en indiquant les éléments figurant au bloc J du formulaire de déclaration de sous-traitance précité. La déclaration précitée doit être fournie pour chaque Sous-traitant capacitaire (économique et financier). Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur.

Kriterju: Referenzi fuq servizzi speċifiċi

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Le candidat devra apporter la preuve qu'il dispose des 3 capacités ci-dessous, notamment en présentant les principaux projets en lien avec lesdites capacités, effectués au cours des cinq dernières années ou par tout autre moyen permettant de justifier desdites capacités. Le candidat indique le montant, la date et le destinataire (public ou privé). Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration du candidat. En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat fournira pour chacun des sous-traitants les documents attendus et/ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues. Le candidat (ou le groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen ses capacités ou compétences dans chacun des 3 domaines ci-dessous, sera éliminé. Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur. Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques (cotraitants ou Sous-traitants) pour justifier de ses capacités techniques et/ou financières, il doit préciser la nature des prestations qui leur seront confiées et fournir les preuves de leurs capacités en la matière. De plus il doit apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution de l'accord-cadre. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié. Il est rappelé que la fourniture de tous les éléments/documents demandés dans le présent avis de marché est obligatoire, sous peine de rejet de la candidature de l'opérateur économique. Il est rappelé que l'ensemble des documents demandés doivent être fournis en français. Les documents remis dans une autre langue doivent être accompagnés d'une traduction en français. Seule la version française fait foi. ---

Capacité C1) Capacité à produire dans les délais prescrits au 2.1.4 supra sur le territoire de l'Union Européenne, des systèmes compatibles du besoin de drone d'appui dans la profondeur, pour un emploi en environnement militaire ayant les caractéristiques décrites au même paragraphe et à l'appui de documents justificatifs A titre de preuve, les documents pourront comporter : - Une présentation complète de la liste des fournitures principales ou principaux services effectués au cours des cinq (5) dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé en lien avec l'objet du présent projet d'accord-cadre. Ces livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Une liste des effectifs moyens annuels du candidat et les effectifs du personnel d'encadrement pour chacune des trois (3) dernières années en lien avec l'objet de l'accord-cadre - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique, du personnel et de son savoir-faire ou des sources d'approvisionnement dont il dispose pour exécuter le présent projet d'accord-cadre Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur. --- Capacité C2) Capacité d'assurer le soutien des systèmes produits - Capacité de mettre en œuvre des moyens de support à distance incluant au minimum un point de contact unique (téléphone, portail ou courriel) afin de permettre la prise en compte des demandes courantes, la prise en charge des incidents techniques complexes et l'escalade vers des experts lorsque nécessaire - Capacité d'assurer un soutien de type NTI3 et le justifier par tous moyens appropriés tel Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique, du personnel et de son savoir-faire ou des sources d'approvisionnement dont il dispose pour exécuter les prestations de soutien du présent projet d'accord-cadre Pour rappel, voici les niveaux techniques d'intervention dans l'armée de terre (NTI) : - Les opérations de NTI1 regroupent outre les opérations classiques de maintenance qui relèvent de l'utilisateur de l'équipement ou du système d'armes, les interventions techniques de très courte durée mettant en œuvre des outillages légers, rustiques et projetables ne nécessitant aucune condition d'environnement plus contraignante que celles retenues pour le fonctionnement normal de l'équipement ou du système d'arme. - Les opérations de NTI2 regroupent les opérations de maintenance de courte ou moyenne durée exécutées par des spécialistes du domaine maintenance, dans la filière technologique concernée, disposant de moyens spécialisés lourds. - Les opérations de NTI3 regroupent l'ensemble des opérations de maintenance, techniquement réalisables sur un matériel, qui n'appartiennent ni au NTI1 ni au NTI2. Ces opérations présentent une grande technicité et ne peuvent être exécutées que par du personnel possédant des connaissances professionnelles étendues et disposant de moyens spécialisés lourds opérant dans des conditions d'environnement soigneusement contrôlées. -- Capacité C3) Capacité à produire les dossiers demandés par l'autorité administrative en vue de la délivrance d'autorisation de vol - Capacité à maîtriser les différentes normes aéronautiques, justifications et processus associés en vue de produire les demandes d'autorisation de vol (type SORA 2.5) dans les formes, contenu et qualité requises par les autorités administratives compétentes. Le candidat pourra à cet effet présenter par exemple les dossiers soumis et les autorisations obtenues pour les drones correspondant à la catégorie visée par le présent appel à candidature ou par tout autre moyen qu'il jugera approprié.

5.1.11. Dokumenti tal-akkwist

Mezz ta' komunikazzjoni ad hoc:

Isem: PLACE (Plateforme des achats de l'Etat)

URL: www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12. Termini tal-akkwist

Termini tal-proċedura:

Hija meħtieġa approvazzjoni tas-sigurtà

Deskrizzjoni: Les prestations dues au titre du présent projet d'accord-cadre sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone nucléaire d'accès réglementé, une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif.

Les dispositions du code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit "IGI" dans la suite du texte), de l'Instruction ministérielle 900 relative à la protection du secret et des informations diffusion restreinte et sensibles (dit "IM" dans la suite du texte), du code pénal et des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée.

Ainsi, il pourra être procédé à une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise. Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site.

Termini tas-sottomissjoni:

Indikazzjoni obligatorja tas-sottokuntrattar: Is-sehem tal-kuntratt li l-offerent biħsiebu jissottokuntratta

Sottomissjoni elettronika: Meħtieġa

Indirizz għas-sottomissjoni: www.marches-publics.gouv.fr

Lingwi li bihom jistgħu jiġu sottomessi offerti jew talbiet għall-partecipazzjoni: Franciż

Katalogu elettroniku: Mhux permessa

Varjanti: Mhux permessa

Skadenza biex jintlaqgħu t-talbiet għall-partecipazzjoni: 15/05/2026 14:30:00 (UTC+02:00) Ħin tal-Ewropa tal-Lvant, Ħin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali

Termini tal-kuntratt:

L-eżekuzzjoni tal-kuntratt għandha titwettag fil-qafas ta' programmi ta' impjiegji protetti: Le Kundizzjonijiet relatati mat-twettiq tal-kuntratt: Les clauses particulières de l'accord-cadre comporteront des exigences relatives à la localisation sur le territoire des États membres de l'Union européenne ou des parties à l'Espace économique européen du lieu d'exécution de tout ou partie des prestations ou des moyens utilisés pour exécuter tout ou partie de l'accord-cadre, maintenir ou moderniser les produits acquis. Les clauses particulières de l'accord-cadre comporteront des exigences relatives à la sécurité des approvisionnements.

Fatturazzjoni elettronika: Meħtieġa

Arranġament finanzjarju: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées. Le régime des paiements (versements d'avance, acomptes, soldes, ...) est conforme aux dispositions des articles L2391-1 à L2392-10, R2391-1 à R2391-7, R2391-12 à R2391-28, R2393-24 à R2393-40 du code de la commande publique. Le type et la forme de prix des prestations seront précisés dans le cahier des charges. Le délai de paiement est de 30 jours maximum et mis en œuvre conformément aux articles L2392-10, R2392-10 à R2392-12 et D2392-11 du code de la commande publique. Le mode de règlement est le virement. Le comptable assignataire chargé des paiements est :

L'agent comptable des services industriels de l'armement (ACSI) Le Vendôme III -11, rue du Rempart -93 196 Noisy-Le Grand CEDEX Les factures seront envoyées exclusivement sous forme dématérialisée.

Sottokuntrattar:

Il-kuntrattur irid jindika kwalunkwe bidla ta' sottokuntratturi matul it-twettiq tal-kuntratt.

5.1.15. Tekniki

Ftehim qafas:

Ftehim qafas, mingħajr ma terġa' tinfetaħ il-kompetizzjoni

Numru massimu ta' parteċipanti: 0

5.1.16. Aktar informazzjoni, medjazzjoni u rieżami

Informazzjoni dwar l-iskadenzi tar-rieżami: Le Tribunal administratif chargé des recours est : Tribunal administratif de Paris - Adresse postale : 7 rue de Jouy – Ville : Paris Cedex 04 - Code postal : 75181 Pays: France – Email : Grefte.ta-paris@juradm.fr – Téléphone : +33 144594400 - Adresse internet : <http://www.paris.tribunal-administratif.fr> -----L'organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité. Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art. L.551-1et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; un référé contractuel (art. L. 551-13 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente-et-un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du contrat ; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4 avr. 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994).

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement

Organizzazzjoni li tipprovdi aċċess offline għad-dokumenti tal-akkwist: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement

Organizzazzjoni li tirċievi t-talbiet għall-parteeipazzjoni: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement

Organizzazzjoni li tipproċessa l-offerti: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement

8. Organizzazzjonijiet

8.1. ORG-0001

Isem uffiċjali: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats d'armement

Dipartiment: DA BALARD

Indirizz postali: Direction Générale de l'Armement - Service des achats de l'Armement 60 bld Valin CS 21623

Belt: Paris cedex 15

Kodiċi postali: 75509

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Paris (FR101)

Pajjiż: Franza

Punt ta' kuntatt: Ne pas déposer les plis et les questions sur l'adresse électronique ci-après. Voir la rubrique « Modalités de transmission des plis » en rubrique 2.1) pour les modalités de transmission des plis.

Email: dga-s2a-da-circea-and.cmi.fct@intradef.gouv.fr

Telefown: 0000000000

Indirizz tal-internet: <https://armement.defense.gouv.fr/>

Endpoint tal-iskambju ta' informazzjoni (URL): <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Profil tax-xerrej: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Xerrej

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist

Organizzazzjoni li tipprovdi aċċess offline għad-dokumenti tal-akkwist

Organizzazzjoni li tirċievi t-talbiet għall-partecipazzjoni

Organizzazzjoni li tipproċessa l-offerti

8.1. ORG-0000

Isem uffiċjali: Publications Office of the European Union

Numru tar-reġistrazzjoni: PUBL

Belt: Luxembourg

Kodiċi postali: 2417

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Luxembourg (LU000)

Pajjiż: Il-Lussemburgu

Email: ted@publications.europa.eu

Telefown: +352 29291

Indirizz tal-internet: <https://op.europa.eu>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

TED eSender

Informazzjoni dwar l-avviż

Identifikatur/verżjoni tal-avviż: d9e2c84e-e9be-4be0-93a7-123e94611cab - 01

Tip ta' formola: Kompetizzjoni

Tip ta' avviż: Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard

Sottotip tal-avviż: 18

Data ta' meta ntbaġħat l-avviż: 13/04/2026 13:44:12 (UTC+00:00) Ħin tal-Ewropa tal-Punent, GMT

Lingwi li bihom dan l-avviż huwa disponibbli uffiċjalment: Franciż

Numru tal-pubblikazzjoni tal-avviż: 254766-2026

Numru tal-ħarġa tal-ĠU S: 73/2026

Data tal-pubblikazzjoni: 15/04/2026